

17 décembre 2015, création de l'Association La Cigogne



Le 17 décembre, nous étions réunis à une quinzaine pour l'Assemblée constitutive de l'association La Cigogne, qui sera en charge de gérer la monnaie solidaire du Sud Alsace. Comme le stipule la loi sur les monnaies complémentaires, ce sera son unique but.

Le siège a été fixé à la Maison de la Citoyenneté Mondiale au 20, rue Paul Schutzenberger à Mulhouse.

L'association sera pilotée par un comité de coordination qui se réunira tous les mois et dont les personnes seront issues des 5 collèges de membres prévus dans les statuts :

- collège des utilisateurs
- collèges des professionnels acceptant la monnaie
- collège des fondateurs, garants de la charte
- collège des partenaires (collectivités, associations, ...)
- collège des opérationnels (salariés, bénévoles actifs, services civiques, ...)

La prochaine étape est maintenant de renforcer la communauté d'utilisateurs prête à faire ses achats en cigognes dès le

lancement, véritables premiers ambassadeurs auprès de leurs pairs. Nous avons aussi créer une communauté de professionnels et de commerçants prêts à relever les défis proposés par la charte et à rendre le bassin économique du Sud Alsace plus résilient, notamment en tissant des liens entre eux pour ramener de l'activité sur le territoire et favoriser ainsi l'emploi.

Des démarches vont également être faites à l'attention des élus de la M2A, notamment à travers le pacte de la transition initié par notre partenaire Sud Alsace Transition, en leur proposant d'adhérer à la démarche et à la soutenir sur leur territoire.

La création de l'association est donc le passage à une vitesse supérieure pour le projet de monnaie solidaire dans le Sud Alsace.

